



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de Londinières n°2024_046

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 Août à vingt heures s'est réuni le conseil de la communauté de communes de Londinières à Bailloulet.

Sous la Présidence de Mme Armelle Biloquet.

Objet : Contrat reprise verre

Nombre de Membres :

En exercice : 33

Présents : 26

Absents : 1

Absents excusés : 6

Pouvoirs : 0
Votants : 26
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Secrétaire de séance : Mme Lermechain
Maryse

BAILLEUL-NEUVILLE	Mme CARNET Céline
BAILLOLET	Mme LERMECHAIN Maryse
BURES-EN-BRAY	M. LÉVÊQUE Jacky, Mme BRETON Charlyne
CLAIS	M. LEBORGNE Vincent, Mme CAMENISCH Sabine
CROIXDALLE	M. MARTEL Jean-Paul, M. LEFEBVRE Luc
FRÉAUVILLE	M. MARTEL Christian
FRESNOY-FOLNY	M. DEBURE Gilbert , M. HAESAERT Médard, Mme CAPLET Corinne , M. DUPUIS François
GRANDCOURT	M. DE CHEZELLES Arnaud Abs excusé, M. ROBIN Emmanuel Abs excusé
LONDINIÈRES	Mme BILOQUET Armelle, M. DUMOUCHEL Jean-Marie, Mme MARTEL Régine, M. HURARD François, Mme DEPOIX Marie-Claude, Mme LEGRAND Catherine Abs excusée, Mme WATTELIER Nathalie Abs excusée
OSMOY-SAINT-VALERY	Mme BOURGEOIS Marie-Josée, M. LECLERC David
PREUSEVILLE	M. VASSARD Hervé
PUISINVAL	Mme LEDUE Sabine Abs
SAINTE-AGATHE D'ALIERMONT	M. PEPIN Martial, M. MOREL Jean-Marc
SAINT PIERRE DES JONQUIERES	Mme BILLER Bénédicte
SMERMESNIL	M. GRANDSIRE Bruno, Mme DESBUREAU Régine Abs excusée
WANCHY-CAPVAL	M. BOINET Olivier Abs excusé, M. TAFFIN Guy

Délibération transmise en Sous-Préfecture et ayant fait l'objet des formalités de publicité – certifiée exécutoire, la Présidente

Le contrat filière de reprise du verre barème F est arrivé à son terme en décembre 2023. Un nouveau barème G est donc proposé par TOURRES & CIE afin de poursuivre le recyclage du verre emballage.

Le prix du verre est fixé trimestriellement.

Pour le 1er trimestre 2024, il est 28.36€/tonne.

Le conseil communautaire délibère et autorise à l'unanimité la signature du contrat type de reprise option filière verre avec Tourres & Cie pour 2024-2029, par Madame la Présidente.



BILOQUET Armelle